



**CPBBW**  
**Comité Provincial**  
**Bruxelles / Brabant Wallon**



**RÉCUPÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES**

Version mise à jour le : 16.01.25

Les joueurs suivants sont priés de régler les sommes dues **avant la date limite** sur le compte provincial, faute de quoi ils perdront leur qualification jusqu'à réception du paiement :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Droits d'inscription	Date limite
------	---------	--------	------	----------------------	-------------

Les joueurs suivants ont perdu leur qualification à la date mentionnée :

Date	Tournoi	Joueur	Club	Droits d'inscription	Date de perte de qualification
------	---------	--------	------	----------------------	--------------------------------

**!!! PERTE DE QUALIFICATION = IMPOSSIBILITÉ DE DISPUTER UNE COMPÉTITION INDIVIDUELLE OU PAR ÉQUIPE !!!**  
En cas de paiement après la perte de qualification, la réactivation sera effective à la plus prochaine mise à jour du listing  
Les montants non-payés pour le 30 juin, seront majorés de 20%

**N° compte CP : BE50 2100 3624 5518**

Pour toute question concernant ces frais, veuillez prendre contact avec :

Didier Tourneur  
Trésorier  
[didier.tourneur@skynet.be](mailto:didier.tourneur@skynet.be)  
+32 477 89 54 30

